



Aménagement et Environnement de la Boucle.
Le Vésinet, Croissy, Le Pecq

En Direct d'AEB N° 13
Mai 2014

Eco-Quartier Parc Princesse : c'est parti !

Si les élections municipales ont quelque peu occulté le dossier de l'Eco-Quartier Parc Princesse, des **décisions structurantes pour l'avenir** de ce projet ont néanmoins été prises.

Voici donc un rappel des **principaux évènements du début 2014** :

1) Le 9 janvier 2014, le Conseil Municipal du Vésinet a choisi l'AFTRP comme aménageur des terrains de l'hôpital

L'AFTRP est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), créé par l'Etat en 1962. Sa compétence territoriale couvre l'ensemble de l'Ile-de-France. C'est l'un des principaux aménageurs en France.

Ce choix découle des garanties apportées après comparaison des dossiers remis par les autres finalistes (Vinci Aménagement, Bouygues Aménagement) :

- La gouvernance du projet sera organisée de telle manière que **le poids de la ville** dans toutes les décisions principales sera **très important** : choix de l'Urbaniste/Paysagiste, choix d'implantation des ilots, choix des promoteurs et bailleurs,...
- La vision du projet telle qu'exposée correspond aux caractéristiques du Vésinet : **création de lac(s), de rivière(s) et de petits immeubles dans un parc arboré** qui permettra de créer un nouveau quartier en bonne harmonie avec le reste de la commune.
- La **contribution financière** aux équipements publics a été **fortement augmentée** (5 millions d'euros environ au lieu de 2,3) permettant ainsi de mieux équiper le quartier.

2) Le Traité de Concession passé avec l'aménageur a été approuvé par la Préfecture en même temps que le PLU

Cette approbation permet à la municipalité d'engager le processus d'aménagement avec pour prochaines étapes cruciales :



**Aménagement et Environnement de la Boucle.
Le Vésinet, Croissy, Le Pecq**

- Le choix d'un **Urbaniste/Paysagiste**
- La définition du **plan masse** du quartier avec le dessin des **voiries** et des **ilots** d'immeuble.
- La **concertation et l'information** des habitants seront également un élément très important au cours des prochains mois. Il est prévu de créer une maison de projet, un site internet et des groupes de travail.

AEB sera présent dans tous les groupes de travail car nous souhaitons depuis le début que le projet soit le meilleur possible pour tous les habitants actuels et futurs.

3) L'AFTRP : une première communication encourageante

Suite à sa nomination comme aménageur, **l'AFTRP a publié une plaquette** (disponible sur le site d'AEB) précisant son attitude et ses intentions :

- *Veiller à ce que le Parc Princesse s'inscrive dans **la continuité de l'urbanisme vésigondin**, tout en étant à la hauteur des **enjeux du XXI^{ème} siècle**.*
- *Associer étroitement les **élus et les services municipaux** au choix de l'urbaniste et du paysagiste coordonnateurs de la zone d'aménagement concerté (ZAC), à la stratégie de découpage des lots, à la conception des espaces publics, au choix des promoteurs et des propositions architecturales."*
- *Donner un nouvel élan à la **concertation** avec les acteurs locaux, habitants et **associations**.*
- *Respecter les grands principes de l'aménagement du Vésinet: **espaces verts** publics et privés, réseau de **lac(s)** et **rivière(s)**, transparence des clôtures, attention particulière au **respect des arbres remarquables** et des **espèces protégées** présentes dans le Parc Princesse".*

4) Première rencontre positive d'AEB avec l'aménageur

AEB, très attentif à ce que ces déclarations se transcrivent bien dans la réalité du projet, a obtenu une première rencontre avec l'AFTRP le 21 mai 2014.

Un échange approfondi a eu lieu sur tous les sujets pour lesquels AEB souhaite un **travail collaboratif** : lieu de vie (café ?, restaurants ?, commerces ?), circulation, typologie des logements, implantation des bâtiments et architecture, stationnement, environnement, équipements publics, cimetière...

Cette rencontre a été positive car elle a permis de constater que sur de nombreux points AEB et AFTRP partagent la même approche et la même vision du projet.

Le chef de projet d'AFTRP a indiqué que tous ces sujets seront étudiés et **qu'AEB sera impliqué**.



Aménagement et Environnement de la Boucle.
Le Vésinet, Croissy, Le Pecq

5) Le projet est entré dans sa phase concrète :

Après des études détaillées, la construction des logements se fera en 3 phases. Le timing publié par AFTRP est le suivant :

- Etudes détaillées : 2^{ème} semestre et début 2015
- Réalisation Phase 1: 2015 – 2016
- Réalisation Phase 2: 2017 – 2018
- Réalisation Phase 3: 2019 – 2020

Comme nous vous l'avons toujours dit, si AEB est **reconnue** par l'ensemble des acteurs du projet comme **force de proposition et interlocuteur représentatif**, elle le doit au travail accompli depuis sa création mais également **au nombre de ses adhérents**.

Ce nombre est notre force, aussi n'oubliez pas de renouveler votre adhésion si vous ne l'avez pas encore fait **et faites adhérer vos amis et relations**.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site

www.aeb-parcimperial.fr

Et pour nous contacter

contact@aeb-parcimperial.fr

L'EQUIPE COMMUNICATION